

PAR COURRIEL

Montréal, le 14 septembre 2026

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 13 septembre 2026

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 13 septembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des renseignements historiques concernant les permis détenus, à la date du 2026, par les entités : Gestion Multi-Finance Inc., Mon Petit Prêt / My Little Loan et 10441538 Canada Inc; à savoir les documents ou renseignements existants permettant d'établir :

1. les permis détenus par Gestion Multi-Finance Inc. le 2026, notamment les permis 16910-2 et 16910-3, ainsi que leur catégorie et leurs dates d'entrée en vigueur, de renouvellement et, le cas échéant, d'expiration;
2. si Mon Petit Prêt, My Little Loan ou 10441538 Canada Inc. détenait à cette date un permis de prêteur d'argent ou de commerçant concluant un contrat de crédit à coût élevé;
3. si Mon Petit Prêt ou My Little Loan figure dans les dossiers de permis de l'Office comme autre nom, nom d'exploitation ou entité liée à l'une des sociétés ci-dessus.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les renseignements que nous détenons en lien avec votre requête, en suivant la numérotation ci-dessus.

1. Vous trouverez ci-joints les permis numéro 16910-2 et 16910-3 de ce commerçant qui étaient en vigueur au 2026 ainsi que les permis qui sont actuellement en vigueur.
2. Le permis de prêteur d'argent (numéro 17339-1) de ce commerçant est inactif depuis le 30 novembre 2024. L'entreprise ne détenait aucun permis de l'Office au 2026.
3. Mon Petit Prêt et My Little Loan figurent dans les autres noms associés au permis du commerçant 10441538 CANADA INC.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Elyse Pepin-Laporte
Responsable de l'accès à l'information

p. j.